

La Rochette, De haut en Bas.



Bulletin municipal

Octobre 2020

Le 15 mars, les élections municipales

Dès le premier tour, le nouveau conseil municipal est élu :

Marlène DURIF : 155 voix
Bruno CARRET : 151 voix
Paule ODDOU : 148 voix
Christian CHAIX : 147 voix
Christophe ARNAUD : 145 voix
Célia HERMITTE : 144 voix
Michel GAUTHIER : 142 voix
Julien PONS : 142 voix
Pierre MAISSA : 141 voix
David ARNAUD : 131 voix
André COGORDAN : 129 voix

À la suite du conseil municipal du 23 mai, Marlène DURIF est élue Maire de la Rochette, Bruno CARRET premier adjoint, Christophe ARNAUD deuxième adjoint et Julien PONS troisième adjoint.

Les délégués communaux et les membres des commissions municipales ont aussi été élus durant ce conseil.



Délégations (soumises à délibération)

SCOT :

Titulaire : Julien PONS
Suppléant : André COGORDAN.

SYM 05 :

Titulaire : Marlène DURIF
Suppléant Christophe ARNAUD.

APPEL D'OFFRES :

Titulaires : Bruno CARRET, Pierre MAISSA, David ARNAUD
Suppléants : Christophe ARNAUD, Christian CHAIX, André COGORDAN.

CCAS :

Christian CHAIX, Michel GAUTHIER, Célia HERMITTE, Paule ODDOU et Marlène DURIF
membre de droit.

Commissions municipales

SERVICES TECHNIQUES :

L'ensemble du conseil.

AGRICULTURE :

André COGORDAN, Christian CHAIX, Julien PONS, David ARNAUD et Christophe ARNAUD.

COMMUNICATION ET GESTION DES LOCAUX :

Bruno CARRET, André COGORDAN, Pierre Maissa, Paule ODDOU, Célia HERMITTE.

SITE INTERNET

(en construction, à terme les comptes rendus des conseils municipaux s'y trouveront):

Marlène DURIF et Célia HERMITTE

Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance :

- Des conseillers municipaux participent à plusieurs commissions (déchets-environnement, communication et culture, tourisme, GEMAPI [gestion des risques naturels], eau, assainissement, développement économique ...).
- Madame le Maire et le premier adjoint assistent aux conseils communautaires.

La salle polyvalente.

Une visite de contrôle de l'infrastructure de la salle a conduit le conseil municipal à la rendre **indisponible momentanément**. La cheminée va être enlevée rapidement car menace de tomber.

Nous sommes en relation avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans l'élaboration d'un projet de rénovation du bâtiment et de mise aux normes de sécurité et d'accès (personnes à mobilité réduite).

En attendant, il vous est possible de louer l'ancienne école située au Petit Lara.

Pour toute location, il vous sera demandé de fournir une Responsabilité Civile de votre assurance. A noter que la location de l'école ne sera envisageable qu'en fonction de l'évolution des mesures prises pour aider à lutter contre la propagation de la COVID-19.

Tarifs de location du bâtiment d'accueil multiculturel du Petit Lara

Du 1^{er} mai au 15 octobre

Du 16 octobre au 30 avril

Personnes non propriétaires et non domiciliées sur la commune
100 euros

Personnes non propriétaires et non domiciliées sur la commune
150 euros

Personnes domiciliées et/ou propriétaires sur la commune
70 euros

Personnes domiciliées et/ou propriétaires sur la commune
100 euros

Possibilité de location à la demie-journée ponctuellement à 60 euros ou de façon hebdomadaire à 200 euros par mois pour les associations par exemple.

Aménagement de la liaison RD 314 / RN 94 au Pont Sarrazin

Les dossiers de demandes de subventions sont en cours pour ce projet ambitieux qui devrait permettre d'améliorer sensiblement la sécurité des usagers, et parallèlement, l'aménagement futur de cette zone dans le cadre de notre PLU.

Les projets en cours . . .

Adressage



Très prochainement, toutes les voies seront nommées et tous les bâtiments numérotés. Une plaque avec un numéro sera prise en charge et posée par les soins de la mairie en limite de propriété. Ceci pour répondre aux exigences des services (poste, pompiers ...) et celles liées à l'installation de la fibre pour laquelle des travaux sont en cours sur la commune. Nous espérons que la mise en service sera effective courant 2021.

Des travaux de numérotation et de peinture ont également été réalisés au niveau des bornes incendies.

Déneigement

Un nouvel appel d'offres a été lancé pour notre commune. Dans le même temps, un questionnaire a été envoyé à chacun des rochetins au sujet du déneigement de l'accès à leur habitation.

L'entreprise André est reconduite pour effectuer le déneigement.



Sujets divers



DÉCHÈTERIE D'AVANÇON

Vallée de l'Avance

- HIVER -
du 1^{er} novembre
au 31 mars

- ÉTÉ -
du 1^{er} avril
au 31 octobre

	HIVER	ÉTÉ
LUNDI	fermé 14h - 17h	fermé 14h - 18h
MARDI	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h
MERCREDI	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h
JEUDI	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h
VENDREDI	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h
SAMEDI	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 18h

Plaine d'Avançon 05230 Avançon

04 13 19 10 52

Gestion des déchets

- Cimetière : Le composteur sert à récupérer **UNIQUEMENT** les déchets végétaux du cimetière. Un conteneur est à votre disposition pour récupérer les autres types de déchets (pots, banderoles, plastiques ...). Des consignes sont affichées. Nous vous remercions de les respecter pour faciliter la gestion des déchets.
- Conteneur de tri selectif : Nous constatons trop régulièrement le dépôt d'encombrants au pied des conteneurs. Une déchetterie existe. Il en va du devoir de chacun pour que notre commune reste propre aux yeux de tous.

- La communauté de commune envisage la mise en place de composteurs collectifs pour réduire la quantité d'ordures ménagères générées par les foyers car celles ci deviennent de plus en plus compliquées à être gérées. Elle incite donc les habitants à trier les déchets verts. Il existe déjà des composteurs individuels en vente à la Com. Com. au prix de 25 €. Affaire à suivre ...
- Un projet d'aménagement du point de collecte de la Fonze est à l'étude pour essayer de résoudre le problème des déchets volant chez les riverains du site.

Sécurité routière

- Deux miroirs de sécurité routière vont être posés. Le premier à la sortie de la mairie face au STOP et le second au quartier de l'Eglise.
- Un panneau STOP va être posé au lotissement de la Fonze.
- Des panneaux " interdit sauf desserte locale " vont être posés aux extrémités de la voie des Reynards.



Commémoration du 11 Novembre

Aux vues du contexte sanitaire actuel, aucun rassemblement ne sera prévu. L'équipe du conseil municipal déposera toutefois une gerbe pour commémorer l'Armistice.

Sujets divers

Impôts

Aucune augmentation n'est envisagée pour 2020.

Services télécom

Au cours de l'automne, 4 poteaux devraient être remplacés sur la commune.

SPANC : Campagne de diagnostic de l'assainissement non collectif

Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, renforcée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance a pour obligation de contrôler l'ensemble des installations existantes individuelles chez les particuliers (toutes les constructions qui ne sont pas raccordées au tout-à-l'égout).

Le but de ces contrôles est de vérifier que votre installation ne porte pas atteinte à la salubrité publique, à l'environnement et à la qualité des eaux souterraines.

La campagne de diagnostic se déroulera durant le printemps-été 2021, une réunion d'information aux publics sera organisée en amont afin de donner toutes les informations nécessaires aux usagers.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le Service Public de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance par téléphone au 04.92.50.94.57, par mail à spanc@ccspva.com ou sur notre site internet www.cc.serreponconvaldavance.com.

Un petit mot des Loisirs Rochetins pour finir :

C'est avec beaucoup de regrets que, suite à la crise sanitaire et aux problèmes de logistique liés à celle-ci, les loisirs rochetins se voient dans l'obligation d'annuler toute manifestation.

Nous tenons quand même à montrer que nous sommes encore sur le front pour cette année 2020 .

Nous tenons de ce fait à organiser le Noël des enfants avec une fiche d'inscription que vous recevrez dans votre boîte aux lettres et par la suite un chèque cadeau chez notre partenaire. Aucun spectacle ou rassemblement n'auront lieu.

Pour toute question n'hésitez à me contacter : Monsieur Favre Christophe 06 61 16 71 15.

Bonne journée



Parce que c'est de saison ...



Le Lactaire sanguin,
Lactarius sanguifluus



Le petit gris ou le griset,
Tricholome Terreux



La Girolle
ou Chanterelle
*Cantharellus
Cibarius*



Cèpe des pins
Boletus pinophilus



Le pied bleu
Lepista Nuda

ATTENTION !!! En cas de doute demander confirmation auprès d'un pharmacien beaucoup de champignons se ressemblent et tous ne sont pas comestibles ...

La Mairie est ouverte du Mardi au
Vendredi de 9h15 à 11h45.

Tel : 04 92 52 37 59

E-mail : villagedelarochette@wanadoo.fr

Site internet : mairie-larochette05.fr (en cours
de construction)